

C A N A D A

COUR MUNICIPALE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

N° C.M.Q : 7905013104

VILLE DE QUÉBEC

Poursuivante

c.

Mohamed Mountassir

Dernière adresse connue :  
101-10, boulevard Henri-  
Bourassa Ouest  
Montréal (Québec) H3L 3N3

Partie défenderesse

---

**SIGNIFICATION D'UN AVIS DE PRÉSENTATION D'UNE  
DEMANDE PRÉLIMINAIRE**

---

Considérant qu'un juge de la cour municipale a autorisé la signification d'un avis de présentation d'une demande préliminaire pour le constat d'infraction **7905013104** sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je, soussignée, greffière adjointe de la Cour municipale de Québec, vous transmets par avis public cet avis pour le constat d'infraction numéro **7905013104**.

Prenez avis que cette demande préliminaire sera présentée à un juge de la cour municipale lors d'une audition qui aura lieu le 24 août 2026 à 9h00, au 245, rue du Pont.

Aucun autre avis supplémentaire ne vous sera transmis et en conséquence, les procédures judiciaires suivront.

QUÉBEC, le 26 juin 2026

  
**Annie Lecavalier**  
Greffière adjointe

CERTIFIÉ

Le 29 avril 2026

Mohamed Mountassir  
101-10, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Québec (QC) H3L 3N3

**Objet : Avis de présentation d'une demande préliminaire  
Concernant le constat d'infraction n° 7905013104  
Ville de Québec c. Mohamed Mountassir**

Bonjour,

Prenez avis que la poursuivante présentera une demande préliminaire en vertu des articles 179 et suivants du *Code de procédure pénale* afin qu'il soit permis de modifier la section « C » du constat d'infraction mentionné en objet afin de modifier la date de l'infraction et l'heure, soit :

« 2025-04-30 à 17:55 ».

Cette demande sera présentée devant un juge de la cour municipale de Québec lors du procès dont la date sera fixée ultérieurement. Le moment venu, la cour vous avisera par un avis d'audition des date, heure et lieu du procès.

Vous trouverez en annexe un formulaire de réponse que vous devrez remplir et nous retourner à l'adresse indiquée, dans les dix (10) jours du présent avis, à défaut de quoi, une décision relative à cette demande préliminaire pourra être rendue en votre absence.

Veuillez agir en conséquence.

 pour  
Joannica Cloutier, technicienne juridique  
pour  
GIASSON ET ASSOCIÉS

X/x

p. j. Formulaire de réponse et constat d'infraction

c. c. Greffe de la cour municipale

**FORMULE DE RÉPONSE**

**OBJET :** Constat d'infraction n° 7905013104  
Ville de Québec  
c. Mohamed Mountassir

---

**Cochez**

Je plaide coupable à l'infraction reprochée et n'entends pas contester la demande préliminaire.

**OU**

Je plaide non coupable à l'infraction reprochée, mais n'entends pas contester la demande préliminaire.

**OU**

Je plaide non coupable à l'infraction reprochée et entends contester la demande préliminaire.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Adresse de retour du plaidoyer et, le cas échéant, du paiement :

Cour municipale de la Ville de Québec  
Édifice FX-Drolet  
245, rue du Pont  
Québec (Québec)  
G1K 6L6